

Conseil Municipal **Séance du 28 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Philippe SOINARD, Maire.

Présents : SOINARD Philippe, SALLEY Philippe, FEUARDANT LEFÈVRE Myriam, LE CALVEZ Anne, COCU Daniel, DELAUNEY Dorothée, GUERIN Amandine, LEFÈVRE Yolaine, LOUBAYÈRE Michael, LEFÈVRE Véronique, LEBLOND Mélanie, EUDES Sylvie

Absente excusée : VAULTIER Lucie,

Absents : PRODEO Fabien, DARROUX Théodore,

Mme Amandine GUERIN désignée conformément à l'article L 2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025

En l'absence de remarque, le compte rendu a été approuvé.

AGENDA DU MAIRE

- 21 mars 2025 avec Mme Myriam Feuardent-Lefèvre : Les prévisions pour la prochaine rentrée sont de 155 élèves. Participation au conseil d'école. Le R.P.I (CE1 & CE2) a été retenu pour le projet « Orchestre à l'école ». A la demande des parents, un nom sera donné au RPI. Modalités en cours...
- 24 mars 2025 : Participation à la Commission de Territoire, pour préparer le Conseil Communautaire du 27 mars.
- 27 mars 2025 : Conseil Communautaire. 47 délibérations étaient à l'ordre du jour, dont notamment la solidarité avec Mayotte, l'adhésion à la future Agence d'urbanisme et désignation des représentants, les tarifs Cap Cotentin, l'approbation de la Charte du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin...
- 28 mars 2025 : Visio conférence avec le service des routes du Département concernant la construction d'un giratoire à l'intersection de la RD 650 et de la route du Rozel. Le projet est bloqué tant que le département n'aura pas trouvé de terrain (2250m²) pour compenser la perte de terres de Monsieur Adrien Bihel.
- 28 mars 2025 : Participation à une réunion avec la directrice du RPI, les services du Pôle et de l'Agglomération du Cotentin concernant le projet « Cours d'écoles ». Ce projet sur lequel la commune n'a pas la main traîne. Des devis vont être demandés.
- 02 avril 2025 : Participation au Séminaire sur la Densité. Il s'agissait d'une présentation par les services de l'agglomération du Cotentin portant notamment sur les enjeux, le Cotentin dans son contexte, les leviers de la densification. Pour rappel la commune de St Germain Le Gaillard fait partie de la strate Commune Rurale de Proximité, et de ce fait 16 constructions (hors densification et « dents creuses ») à l'hectare sont obligatoires et cela depuis le 01 janvier 2021.
- 04 avril 2025 : Entretien avec EDF concernant les prochains tarifs de l'électricité au camping et à la salle.

- 04 avril 2025 : Participation avec Pascal Savelly au bornage du terrain du couple FONTAINE Julien & Elise au Hameau Es Rouvillois.
- 05 avril 2025 : Réunion avec le Maire de Flamanville et le président de l'U.S.P.S.G concernant l'éventuel transfert de compétence des équipements sportifs aux services communs.
- 07 avril 2025 : Réception du couple Lecourtois (Voir ordre du jour).
- 10 avril 2025 avec Philippe Salley : Participation avec les services de l'Agglomération du Cotentin à une réunion sur le P.L.U.I concernant la révision des fiches d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des quatre secteurs proposés en zones constructibles sur Saint Germain Le Gaillard. Cette révision était nécessaire compte tenu de l'obligation de 16 constructions à l'hectare.
- Le 15 avril 2025 : Réception de Mme Adélaïde LEBLOND concernant la possibilité de prévoir au P.L.U.I un Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) au Prieuré. Madame LEBLOND doit monter un dossier qui sera transmis à l'Agglomération du Cotentin.
- Le 15 avril 2025 : Réception de Mme Mathilde LADSOUS concernant la possibilité de prévoir au P.L.U.I un Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) au Moulin de Bunehou. Madame LADSOUS doit monter un dossier qui sera transmis à l'Agglomération du Cotentin.
- Le 22 avril 2025 : Réception de Mme Adélaïde LEBLOND, pour examen et transmission de son dossier STECAL.
- Le 22 avril 2025 : Participation au Groupe de Travail « Petite Enfance ». L'ordre du jour portait notamment sur le projet d'accueil des apprentis ou alternants et Le Décret n° 2025-304 du 1er avril 2025 relatif aux autorisations de création, d'extension et de transformation des établissements d'accueil de jeunes enfants et à l'accueil dans les micro-crèches qui fait, entre autre, évoluer l'augmentation du temps dédié à la direction en micro-crèche.
- Le 23 avril : Réunion de la commission voirie, concernant notamment les vérifications sur le terrain de la demande du couple LECOURTOIS (Voir ordre du jour) et les travaux voiries possibles en 2025, au Prieuré, au Moulin de Bunehou. M. Salley est chargé de demander les différents devis concernant les travaux programmés.
- Le 24 avril 2025 : Participation à la réunion de chantier. La facture Ouest Terrassement a été bloquée, L'entreprise va en transmettre une seconde, diminuée de moitié, afin de correspondre réellement aux travaux effectués et matériaux utilisés
- Le 24 avril 2025 : Réunion des Maires à Flamanville concernant le projet de modification de la convention services communs. Cette nouvelle convention devra être adoptée par les conseils municipaux avant le 01 juillet 2025.
- Le 26 avril 2025 : Mariage du couple SIOUVILLE / CATHERINE.

COMPTES-RENDUS DE REUNION

Mme FEUARDANT LEFEVRE a assisté à la réunion du groupe scolaire ce jour : les services vont être réorganisés (création d'une référente par site : 5 réunions par an, commandes, hygiène des locaux, formations/accompagnement, liens cuisine centrale-mairie-parents), le règlement intérieur de la restauration scolaire va être modifié (délai d'absence et l'inscription quand les parents sont séparés), la convention de la cuisine centrale avec les centres de loisirs sera adaptée, le projet cours d'école (étude de 55.000,00 €, présentation du projet en attente de la nouvelle convention avec Flamanville), l'aménagement du préau pour la rentrée scolaire.

Ordre du jour :

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA MANCHE (DE2025042801)

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal que :

- Le projet de modification statutaire a pour objet de modifier l'adresse du siège administratif du SDEM suite au déménagement des services dans les nouveaux locaux situés au 5 rue Célestin GERARD à AGNEAUX (50180),
- Le projet de modification statutaire a aussi pour objet de mettre à jour certaines références réglementaires (articles législatifs et réglementaires abrogés), de compléter certaines compétences (ELECTRICITE / INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES / GAZ / RESEAUX DE CHALEUR) suite à des compléments de nature réglementaires et de préciser et ajouter certaines missions complémentaires (art. 4 des statuts) :
- Ces statuts modifiés entreront en vigueur à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant modification statutaire ;

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de statuts, et en avoir délibéré à l'unanimité décide d'adopter la proposition de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Manche.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) (DE2025042802)

M. le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départemental de la Manche concernant Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ). Ce fond a vocation à verser des aides collectives ou personnelles (permis de conduire, frais kilométriques pour entretien d'embauche, stage...)

La demande de subvention est de 0,23€ / habitant.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner suite à cette demande et donne tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération à M. le Maire.

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (F.S.L) (DE2025042803)

M. le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départemental de la Manche concernant le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Ce fond, géré par les services du Conseil Départemental, permet d'accompagner les manchois lors de l'accès dans un nouveau logement ou pour leur permettre de s'y maintenir. C'est un dispositif également sollicité pour lutter contre la précarité énergétique. La contribution demandée est de 0,60€ par habitant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de ne pas donner suite à cette demande et donne tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération à M. le Maire.

PROJET ACHAT CHEMIN

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M et Mme LE COURTOIS en date du 14 avril 2025, dans lequel ils sollicitent l'autorisation d'acquérir une partie d'un chemin communal. Un plan est joint au courrier. Cette portion de chemin se situe entre les parcelles d'un côté B 369, B 370, B 371, B 372 et de l'autre côté B 244, B 243 et B 756 qui appartiennent toutes au couple LE COURTOIS.

M. et Mme LECOURTOIS s'engagent à régler tous les frais liés à cette acquisition (notaire, taxes, géomètre, etc...)

La commune n'entretient plus ce chemin, qui n'est plus utilisé. La commission Voirie s'est déplacée sur les lieux le 23 avril 2025, et a constaté que la cession de cette portion de chemin n'enclaverait pas de parcelles.

Après discussion, le conseil municipal décide de reporter cette décision.

AIDES SOCIALES

Néant, aucune demande n'est parvenue en Mairie.

SUBVENTIONS (DE2025042804)

M. Jean-Jacques LOUVEL, président de l'Association Saint Germain Animations, sollicite une subvention exceptionnelle à hauteur de 500€, à l'occasion de l'organisation de la fête de la musique intercommunale qui aura lieu le 21 juin 2025 au Rozel. M. LOUVEL précise que chaque association demandera une subvention identique à sa commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association Saint Germain Animations

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mme Elise Tomieto, Présidente de l'Association « Un voyage vers la mémoire » organisera des rencontres pour les aidants, dans la salle du conseil :

- Le 23 mai de 15 à 17h,
- Le 06 juin de 15 à 17h,
- Le 07 juin de 10 à 12h.

A la fin du mois de mai 2025, 70% de la commune devrait être éligible à la fibre optique. De ce fait en septembre les habitants concernés pourraient être raccordés à la fibre optique s'ils le souhaitent.

Point sur les travaux par M. Philippe Salley :

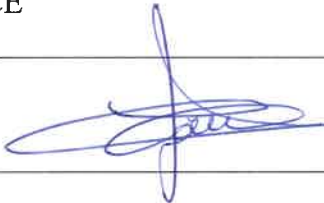
Des graviers seront mis dans les allées du cimetière.

Il faudra faire des devis pour les portails du cimetière (en PVC et en fer) car ils sont en mauvais état.

M. le Maire fait part des diverses offres de prêt reçues pour le financement de la construction de la salle, après discussion le conseil s'est mis d'accord sur la proposition du crédit mutuel à taux fixe de 3,53 %.

Prochaine réunion de conseil le lundi 26 mai 2025

FIN DE SÉANCE

Philippe SOINARD	
------------------	--

Philippe SALLEY	
Myriam FEUARDANT-LEFEVRE	
Anne LE CALVEZ	
Daniel COCU	
Dorothée DELAUNEY	
Fabien PRODEO	Absent
Amandine GUÉRIN	
Yolaine LEFÈVRE	
Théodore DARROUX	Absent
Michael LOUBAYÈRE	
Lucie VAULTIER	Excusée
Véronique LEFÈVRE	
Mélanie LEBLOND	
Sylvie EUDES	

